



Commission scolaire  
de Rouyn-Noranda

Secrétariat général

## Autorisation parentale et consentement de l'élève pour les écoles secondaires

### Informations au sujet de l'élève :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Classification : \_\_\_\_\_ Fiche : \_\_\_\_\_ Année scolaire : \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Père : \_\_\_\_\_ Mère : \_\_\_\_\_

Tuteur : \_\_\_\_\_

Votre accord est demandé afin d'intégrer, selon les besoins, des photographies, des enregistrements audio et vidéo ou des travaux personnels réalisés par votre enfant au cours de l'année scolaire à des outils de diffusion, d'information, de promotion et de partage, qui pourront circuler pour une durée indéterminée.

### **Je consens à ce que mon enfant soit photographié(e), filmé(e) et interviewé(e) dans le but :**

#### **1. d'informer au sujet des différentes activités de natures variées, dont pédagogiques et parascolaires, vécues en lien avec l'école telles que, s'il y a lieu :**

- Le journal étudiant, le site Web, la page Facebook, le projet éducatif et le rapport annuel de l'école;
- Le site Web, la page Facebook, le plan d'engagement vers la réussite et le rapport annuel de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda (CSRNL);
- Des publicités, des reportages ou des articles dans les médias écrits ou électroniques;
- Des publications de la part de partenaires;
- Des publications, des diaporamas, des documents de présentation;
- Des productions collégiales, universitaires, amateur ou professionnelles;
- Des productions destinées à des concours ou réalisées dans le cadre d'un stage, etc.

#### **2. d'intégrer sa photo à des outils de gestion des dossiers scolaires qui sont utilisés exclusivement par les membres du personnel de la CSRNL;**

#### **3. d'intégrer sa photo sur sa carte étudiante.**

Il est important de préciser qu'il s'agit d'une mesure de sécurité qui permet à votre enfant notamment de circuler dans son école, d'emprunter des livres à la bibliothèque et d'utiliser les services du transport scolaire.

Par conséquent, je renonce à faire valoir toute réclamation. Advenant le cas où des entrevues seraient demandées, les propos rapportés par mon enfant ne lui porteront en aucun cas préjudice. Cette autorisation, donnée à titre gracieux, est valable pour une durée d'une année scolaire à compter du 29 août.

En foi de quoi, j'ai signé :

**Oui, je donne mon consentement**

**Non, je ne donne pas mon consentement**

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
**Signature du répondant ou de l'élève âgé de 14 ans et plus**

\_\_\_\_\_  
**Date**

Cette feuille doit être complétée, signée et retournée au secrétariat de l'école au plus tard le 13 septembre prochain. Après cette date, les parents qui n'auront pas retourné cette feuille seront considérés comme étant en désaccord avec cette autorisation et des mesures pourront être prises par les membres du personnel de l'école afin de respecter ce choix. Il est possible qu'aucune autre relance à ce sujet ne soit effectuée. En cas de changement d'école en cours d'année, cette autorisation est valable dans tous les établissements CSRNL.